

Toulouse, le 02/01/2019
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

(DEP) HAUTE-GARONNE (31) 14.08.1993

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé SAINT-GAUDENS (31) 14.08.1993 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Ce cas concerne l'observation d'un PAN par plusieurs personnes depuis la commune de SAINT-GAUDENS (31) le 14 août 1993 vers 22h.

Quelques instants après l'observation, les témoins contactent le commissariat police pour signaler les faits. La police demande à la gendarmerie locale de recueillir sur place les premiers témoignages verbaux.

Le 21 août 1993, T1 de Saint-Gaudens (31) dépose son témoignage en gendarmerie.

Au cours de leur enquête, les gendarmes ont pu trouver 2 autres témoins : T2, de BORDES-DE-RIVIERE (31), et T3, résidant dans la même rue que T1 à SAINT-GAUDENS (31). Leurs témoignages sont recueillis le 21 août 1993.

Le dossier est clos le 26 août 1993, puis envoyé au SEPRA.

2- DESCRIPTION DU CAS

Témoignage 1 : extrait du PV d'audition, page 5.

« Le samedi 14 Août 1993, vers 22 heures, je me trouvais chez M. XXX Serge au XXX rue Mondon à ST GAUDENS. Nous faisons un repas en terrasse. Je me trouvais face aux Pyrénées quand j'ai aperçu un point lumineux situé à la hauteur du Mont Vallier (09), légèrement sur la droite. Ce point a grossi, puis c'est immobilisé. Le phénomène était de forme ovoïde écrasé. Couleur rouge sombre à l'intérieur et rouge éclatant à l'extérieur. La forme de l'objet était très distincte. Nous avons observé ce phénomène durant dix minutes. Ensuite, il s'est produit un mouvement de bascule vers l'avant et j'ai distinctement aperçu trois faisceaux de lumière. Je ne suis pas en mesure de donner une échelle de surface ; cependant, du fait de la précision de la vision, la surface de cet objet était très importante. Au bout de dix minutes d'observation, ce phénomène a disparu en quelques secondes.

Je suis pilote d'avions et de ce fait, je suis plus à même d'observer ce genre de phénomène avec précision.»

Le témoin T1 joint un dessin à sa déposition, page 6.

Témoignage 2 : extrait du PV d'audition, page 7.

« Le samedi 14 Août 1993, alors que je me trouvais à la Serre de BORDES (31), chez mes parents, j'ai pu observer un phénomène inhabituel. Vers 22 heures environ, j'ai aperçu une clarté dans le bois. Je me suis déplacé dans un pré voisin. Là, j'ai distingué un objet rond, de couleur rouge situé en direction du Mont Cagire (31). Pendant 10 minutes, le phénomène est resté immobile. Je ne peux préciser la grosseur de l'objet. Ce phénomène qui scintillait d'un rouge feu a ensuite disparu en s'enfonçant dans la chaîne des pyrénées, dans un mouvement horizontal.»

Le témoin T2 joint un dessin à sa déposition, page 8.

Témoignage 3 : extrait du PV d'audition, page 9.

« Le samedi 14 août 1993 à 22H00, alors que je fermais les volets de ma maison, mon regard a été attiré par une masse rouge intense.

Au bout de 2 minutes d'observation, j'ai saisi une paire de jumelles. Du balcon et pendant 15 minutes, j'ai pu observer une masse rouge de forme rectangulaire, sans contour distinct. A l'intérieur de la masse rouge, 5 points réguliers de couleur feu rouge-orangé. La nuit était noire et étoilée. Cet objet devait être de taille importante mais je ne peux préciser réellement la taille exacte et la distance à laquelle il se trouvait.

Au bout de 15 minutes d'observation, le phénomène étrange a disparu à l'horizontale dans le ciel, et un point lumineux est resté quelques secondes avant de disparaître à son tour. »

Le témoin T3 joint deux dessins à sa déposition, page 10 et 11.

Lors de l'enquête la gendarmerie joint un plan de situation des témoins et leurs directions d'observations.

Les deux observations de T1 et T3 ont lieu depuis deux maisons différentes de la rue Mondon à Saint-Gaudens (31). Le PAN est vu d'après T1 en direction du Mont Valier (2838 m) situé à 43 km au Sud-Est, à un azimut de 142° . Ce sommet est effectivement bien visible depuis les lieux d'observation des témoins (**Annexe 1**). D'après les 2 croquis des témoins, le PAN se situait juste à droite de cette montagne, ce qui signifie que l'azimut du PAN est un peu supérieur à 142° (**Annexes 2 et 3**). Le PAN est resté immobile 10 ou 15 minutes, avant de disparaître rapidement.

L'observation de T2 a été faite depuis le hameau de La Serre-de-Bordes, situé sur la commune de Bordes-de-Rivière (31). Le PAN est vu en direction du Pic de Cagire (1912 m), situé à 24 km au Sud-Est, à un azimut de 153° (**Annexe 4**). Le PAN est resté immobile pendant 10 minutes, avant de disparaître horizontalement dans la chaîne des Pyrénées. (**Annexe 5**).

T1/T3 et T2 sont séparés par une distance de 9,5 km.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

Le dossier est transmis à un enquêteur à distance le 29 janvier 2018.

Situation météo : la station météorologique la plus proche ayant conservé des archives en date de l'observation est celle de Saint-Girons – Antichan (09), distante de 30 km au Sud-Est du lieu de la rue Mondon et dans la direction d'observation. Les données indiquent une température de 20°C à 20h00 et un vent moyen de 30 km/h soufflant du Nord-Ouest. Cette station a également enregistré la présence de pluie faible (2 mm/3h) à 20h00 (**Annexe 6**). Il pourrait donc y avoir des nuages dans la direction de l'observation. Par contre T3 fournit des détails au niveau de la météo en déclarant que la nuit était noire et étoilée. Il est logique de retenir cette information de T3, que la météo enregistrée 2 heures plus tôt et à 30 km ne peut contredire.

Situation astronomique : une reconstitution sur Stellarium pour Le Pic du Midi de Bigorre (65), situé à 52 km au Sud-Ouest de Saint-Gaudens (31), le 14 août 1993 à 22h00 montre l'absence de la Lune dans le ciel au moment de l'observation. Trois planètes sont visibles à l'œil nu : Jupiter (magnitude -1,34) à 11° de hauteur à l'Ouest, Mars (magnitude 1,85) à 6° de hauteur à l'Ouest, et Saturne (magnitude 0,56) à 7° de hauteur à l'Est-Sud-Est.

Les autres astres remarquables sont les étoiles Vega à 77° de hauteur à l'Est et Arcturus à 42° de hauteur à l'Ouest (**Annexe 7**).

On peut noter que les dernières lueurs du crépuscule sont visibles à l'Ouest : à Saint-Gaudens (31), le Soleil se couchait à 21h01, le crépuscule civil se finissait à 21h32 et le crépuscule nautique se finissait à 22h10 (**Annexe 8**).

Situation aéronautique et astronautique : les témoins ne mentionnent pas avoir vu d'avion ou de satellite durant l'observation.

Etant donné le très long délai entre la date de l'observation et le retraitement du cas par le GEIPAN, il est impossible de vérifier les vols d'avions étant passés dans le secteur d'observation. Il est à noter que Saint-Gaudens (31) est situé à 60 km à l'Est de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées (65) et à 75 km au Sud-Ouest de celui de Toulouse-Blagnac (31).

Le satellite le plus brillant à l'époque de l'observation était la station spatiale Mir. Celle-ci n'était pas visible au moment de l'observation.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-GAUDENS (31)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Repas
B2	Adresse précise du lieu d'observation	xxxxxxxx
B3	Description du lieu d'observation	En terrasse
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	14/08/1993
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	Vers 22 heures
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	Environ dix minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	3
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	Epouse, voisins
B9	Observation continue ou discontinue ?	continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Ce phénomène a disparu en quelques secondes
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NSP
B14	Conditions météorologiques	NSP
B15	Conditions astronomiques	NSP
B16	Equipements allumés ou actifs	NSP
B17	Sources de bruits externes connues	NSP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	Un
C2	Forme	Point lumineux, ovoïde écrasé
C3	Couleur	Rouge sombre à l'intérieur et rouge éclatant à l'extérieur
C4	Luminosité	Point lumineux
C5	Trainée ou halo ?	Trois faisceaux de lumière aperçus
C6	Taille apparente (maximale)	Ce point a grossi ; la surface de l'objet était importante.
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NSP
C8	Distance estimée (si possible)	NSP
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	A la hauteur du mont Valier,

		légèrement sur la droite
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	NSP
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	NSP
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NSP
C13	Trajectoire du phénomène	Point qui grossit, s'immobilise puis mouvement de bascule vers l'avant et disparition en quelques secondes
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NSP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NSP
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NON
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NON
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON
E7	Le témoin pense-t-il que l'expérience qu'il a vécue a modifié quelque chose dans sa vie ?	NON

TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	BORDES-DE-RIVIERE (31)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	NSP
B2	Adresse précise du lieu d'observation	xxxxxxxxxx
B3	Description du lieu d'observation	Se déplace depuis une habitation vers un pré voisin
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	14/08/1993
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	Vers 22 heures environ
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	10 minutes

B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Non
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Le PAN a ensuite disparu en s'enfonçant dans la chaîne des Pyrénées
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NSP
B14	Conditions météorologiques	NSP
B15	Conditions astronomiques	NSP
B16	Equipements allumés ou actifs	NSP
B17	Sources de bruits externes connues	NSP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	Un
C2	Forme	rond
C3	Couleur	Rouge feu
C4	Luminosité	NSP
C5	Trainée ou halo ?	NSP
C6	Taille apparente (maximale)	Je ne peux préciser la grosseur de l'objet
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NSP
C8	Distance estimée (si possible)	NSP
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	En direction du mont Cagire
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	NSP
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	NSP
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NSP
C13	Trajectoire du phénomène	Immobile, s'enfonce dans la chaîne des Pyrénées dans un mouvement horizontal
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NSP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NSP
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NON
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NON
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON

E7	Le témoin pense-t-il que l'expérience qu'il a vécue a modifié quelque chose dans sa vie ?	NON
----	---	-----

TEMOIN N°3

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-GAUDENS (31)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	Je fermais les volets
B2	Adresse précise du lieu d'observation	xxxxxxxxxx
B3	Description du lieu d'observation	Ma maison, balcon
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	14/08/1993
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	A 22H00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	15 minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	Non
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	continue
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Le phénomène étrange a disparu à l'horizontale dans le ciel
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	Une paire de jumelles
B14	Conditions météorologiques	La nuit était noire
B15	Conditions astronomiques	étoilée
B16	Equipements allumés ou actifs	NSP
B17	Sources de bruits externes connues	NSP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	Un
C2	Forme	Masse (œil nu),rectangulaire sans contour distinct avec à l'intérieur 5 points réguliers couleur feu rouge-orangé (vue aux jumelles)
C3	Couleur	Rouge intense
C4	Luminosité	intense

C5	Trainée ou halo ?	NSP
C6	Taille apparente (maximale)	Je ne peux préciser réellement la taille exacte
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NSP
C8	Distance estimée (si possible)	Je ne peux préciser la distance à laquelle il se trouvait
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	Direction du Mont Valier
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	NSP
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	NSP
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NSP
C13	Trajectoire du phénomène	Disparition à l'horizontale dans le ciel
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NSP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NSP
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E1	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NON
E2	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NON
E3	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NON
E4	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NON
E5	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NON
E6	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NON
E7	Le témoin pense-t-il que l'expérience qu'il a vécue a modifié quelque chose dans sa vie ?	NON

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Toute la déclaration orale de T2 est parfaitement compatible d'un phénomène qui serait uniquement au sol. En effet il est perçu « dans les bois » au départ et ensuite « s'enfonçant dans la chaîne des pyrénées, dans un mouvement horizontal ».

Il convient de se demander si ce n'est pas le cas aussi pour les autres témoignages auquel cas la recherche de l'explication dépasserait les seules compétences du GEIPAN.

- T1 et T3, dont les points d'observation sont proches, situent par leurs dires ou dessins le PAN à hauteur du Mont Valier, légèrement sur la droite. Seul T3 mentionne le ciel pour la fin de son observation avec l'expression « le phénomène étrange a disparu à l'horizontale dans le ciel ». Cela ne signifie pas que le PAN a été en plein ciel. Le Mont Valier n'est pas un sommet isolé et se prolonge sur sa droite d'une ligne de crête visible selon une hauteur angulaire à peine moins élevée, vu du lieu d'observation (Saint-Gaudens). Surtout, il existe en avant plan du mont Valier (**Annexe 1**), plusieurs reliefs également visibles à même hauteur angulaire sur la droite. On note en particulier la barre montagneuse s'étendant du Sommet de Cournudère (1563 m) au Pic de l'Aube ou de Paloumère (1608 m), située à une distance d'une vingtaine de km (**Annexe 9**). L'azimut du Sommet de Cournudère est effectivement proche de celui du Mont Valier, et sur la droite : 147° contre 142°. Les dessins de T1 et T3 peuvent porter sur une des lignes de reliefs

successives mais certainement pas sur la ligne d'horizon, que T1 et T3 n'ont peut-être pas même distinguée.

- Il se trouve que T2, comme T3, décrit oralement une disparition à l'horizontale (« *disparu en s'enfonçant dans la chaîne des pyrénées, dans un mouvement horizontal* ». Hors les dessins de T1 et T2 (**annexe 2**), pris seuls sans connaissance de la mention « à l'horizontale », pourraient laisser penser à une montée en élévation dans le ciel. La mention orale « à l'horizontale » ne peut en aucun cas s'appliquer à un PAN qui aurait été vu selon une élévation angulaire croissante. Il faut donc comprendre que les témoins T2 et T3 ont voulu dans leurs dessins représenter un déplacement horizontal qui comporte principalement une évolution en distance. Cette dernière ne peut être traduite directement dans un dessin à plat, les deux témoins la représentent donc en perspective par un cône avec les tailles de plus en plus réduites du PAN. Ils ont voulu représenter une fuite en distance et non une montée en élévation. Cette fuite en distance n'est peut-être qu'une illusion. En effet des témoins percevant une diminution de la lueur d'un PAN, dont il leur est impossible d'apprécier la distance réelle, peuvent interpréter cela comme une diminution effective de la lumière émise par un PAN qui serait fixe ou comme une fuite en distance d'un PAN dont la lumière serait constante. L'expérience GEIPAN montre que le contexte d'étrangeté vécue conduit très souvent le témoin à interpréter en fuite alors que le PAN est avéré fixe.
- Le témoignage de T1 introduit une forme d'inconsistance plus difficile à pallier. T1 ne décrit oralement aucun mouvement du PAN y compris lors de sa disparition. Le « basculement vers l'avant » associé à l'apparition « de trois faisceaux de lumières » ne peut être compris que comme une perception de changement d'orientation du PAN dès lors que celui-ci était déjà perçu avec une forme orientée (« *ovoïde écrasé* »). Le dessin principal est conforme au récit avec un point fixe (pas d'évolution angulaire). Par contre, le dessin secondaire mentionne un « changement de cap » avec une flèche vers le haut. Dans ce contexte, on peut penser que T1 a aussi voulu exprimer en perspective une fuite en distance, mais l'inconsistance empêche de conclure.

La recherche de l'explication dépasse donc les seules compétences du GEIPAN puisque l'observation, une fois mise de côté la part inexploitable du témoignage de T1, est compatible d'un phénomène totalement situé au sol.

Malgré tout le GEIPAN peut donner quelques indices pour rechercher un phénomène au sol, sans pouvoir prétendre circonscrire le domaine de recherche.

La crête du sommet du Cournudère est parcourue d'un grand chemin de randonnée, le GRP (Grandes Randonnées de Pays) des Trois Vallées (**Annexe 10**). L'observation du PAN ayant lieu un samedi soir, à la veille de la fête religieuse de l'Assomption, il est ainsi envisageable que le PAN observé soit une méprise avec une retraite aux flambeaux organisée lors d'une fête communale ou lors d'une procession religieuse. La description et surtout la couleur du PAN sont très cohérentes avec cette hypothèse. La description de T3 lors de son observation aux jumelles est d'ailleurs très cohérente : « *j'ai pu observer une masse rouge de forme rectangulaire, sans contour distinct. A l'intérieur de la masse rouge, 5 points réguliers de couleur feu rouge-orangé* ». Le relief en question est à une distance de 20 à 26 Km selon les positions des différents témoins. Le seuil de capacité à l'œil nul à distinguer une forme ou un ensemble de plusieurs points à l'intérieur d'un stimuli visuel (qui en deçà du seuil n'est vu que comme un point isolé) est de l'ordre de 1/3000 de radian, soit un détail ou écartement entre points de 7 à 9 m pour des distances de 20 à 26 km. Une étendue raisonnable de 30 à 30 m pour une telle manifestation permettrait ainsi à T1 de percevoir à l'œil nul (le témoignage ne précise pas l'emploi de jumelles) une forme ovoïde d'ensemble avec détails de couleur à l'intérieur.

La description par T2 d'une clarté dans un bois, selon une forme ronde, de couleur rouge et scintillante est aussi compatible avec ce type d'explication. Mais la direction d'observation de T2, telle que signalée par le Pic de Cagire, ne recoupe pas celles de T1 et T3 signalées comme étant à droite du Mont Valier. Le croisement des visées sur un même PAN ne peut s'envisager qu'au niveau de la ligne de crêtes à droite du Mont Valier et encore en utilisant l'inconnue sur l'amplitude de l'écart de visée à droite du mont Valier (pour T1 et T3) et celle à gauche du Pic de Cagire (pour T2 qui dessine le Pan à gauche de ce pic). Mais

cela n'est pas compatible des détails de la description de T2 qui parle de clarté dans un bois, non présent sur cette ligne de crête. Par contre dans l'hypothèse où T2 aurait désigné le Pic de Cagire comme point de repère au lieu du Mont Valier, le recoupement se fait alors au niveau de la ligne de crête du Cournudère (**Annexe 5**). Pour autant, rien ne permet de confirmer ou infirmer une telle confusion, l'écart angulaire entre les deux sommets est certes faible (20°) mais, pour un témoin qui serait familier des lieux, les deux repères sont plutôt distincts, même de nuit. Une enquête plus poussée à l'époque aurait permis d'identifier cet écart, rechercher des précisions dans les indications des témoins et lever ou au contraire confirmer cet écart. À ce stade, cet écart donne un surcroît d'étrangeté car la correspondance d'aspect, d'heure et de durée militerait pour un phénomène de même nature qui serait donc survenu en deux lieux différents. Une enquête plus poussée à l'époque aurait permis d'identifier cet écart, rechercher des précisions dans les indications des témoins et lever ou au contraire confirmer cet écart. À ce stade, cet écart donne un surcroît d'étrangeté car la correspondance d'aspect, d'heure et de durée militerait pour un phénomène de même nature qui serait donc survenu en deux lieux différents. Ce n'est pas exclu, y compris s'agissant de l'hypothèse de retraite, mais cela en réduit la probabilité.

Une absence d'explication au terme d'une recherche qui utiliserait aussi toutes les compétences de recherche de phénomène sol (et non pas seulement de phénomène aérospatial) créerait en retour un niveau d'exigence sur la consistance des témoignages (niveau d'information et évaluation de sa fiabilité) qu'il y a peu de chance de satisfaire 25 ans après les faits, conduisant ainsi à de l'inexploitable plutôt qu'à de l'inexpliqué.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

Dans le domaine qui est le sien (aérospatial), le GEIPAN ne peut formuler aucune hypothèse.

5. CONCLUSION

Toute la déclaration orale de T2 est parfaitement compatible d'un phénomène qui serait uniquement au sol. En effet il est perçu « *dans les bois* » au départ et ensuite « *s'enfonçant dans la chaîne des pyrénées, dans un mouvement horizontal* ».

Il convient de se demander si ce n'est pas le cas aussi pour les autres témoignages auquel cas la recherche de l'explication dépasserait les seules compétences du GEIPAN.

- T1 et T3, dont les points d'observation sont proches, situent par leurs dires ou dessins le PAN à hauteur du Mont Valier, légèrement sur la droite. Seul T3 mentionne le ciel pour la fin de son observation avec l'expression « *le phénomène étrange a disparu à l'horizontale dans le ciel* ». Cela ne signifie pas que le PAN a été en plein ciel. Le Mont Valier n'est pas un sommet isolé et se prolonge sur sa droite d'une ligne de crête visible selon une hauteur angulaire à peine moins élevée, vu du lieu d'observation (Saint-Gaudens). Surtout, il existe en avant plan du mont Valier plusieurs reliefs également visibles à même hauteur angulaire sur la droite. On note en particulier la barre montagneuse au niveau du Sommet de Cournudère (1563 m). Les dessins de T1 et T3 peuvent porter sur une des lignes de reliefs successives mais certainement pas sur la ligne d'horizon, que T1 et T3 n'ont peut-être pas même distinguée.
- T2 et T3, décrivent oralement une disparition à l'horizontale (« *disparu en s'enfonçant dans la chaîne des pyrénées, dans un mouvement horizontal* »). Or les dessins de T1 et T2 pris seuls sans connaissance de la mention « *à l'horizontale* », pourraient laisser penser à une montée en élévation dans le ciel. La mention orale « *à l'horizontale* » ne peut en aucun cas s'appliquer à un PAN qui aurait été vu selon une élévation angulaire croissante. Il faut donc comprendre que les témoins T2 et T3 ont voulu dans leurs dessins représenter un déplacement horizontal qui comporte principalement une évolution en distance. Cette dernière ne peut être traduite directement dans un dessin à plat, les deux témoins la représentent donc en perspective par un cône avec les tailles de plus en plus réduites du PAN. Ils ont voulu représenter une fuite en distance et non une montée en

élévation. Cette fuite en distance n'est peut-être qu'une illusion. En effet des témoins percevant une diminution de la lueur d'un PAN, dont il leur est impossible d'apprécier la distance réelle, peuvent interpréter cela comme une diminution effective de la lumière émise par un PAN qui serait fixe ou comme une fuite en distance d'un PAN dont la lumière serait constante. L'expérience GEIPAN montre que le contexte d'étrangeté vécue conduit très souvent le témoin à interpréter en fuite alors que le PAN est avéré fixe.

- Le témoignage de T1 introduit une forme d'inconsistance plus difficile à pallier. T1 ne décrit oralement aucun mouvement du PAN y compris lors de sa disparition. Le « basculement vers l'avant » associé à l'apparition « de trois faisceaux de lumières » ne peut être compris que comme une perception de changement d'orientation du PAN dès lors que celui-ci était déjà perçu avec une forme orientée (« *ovoïde écrasé* »). Le dessin principal est conforme au récit avec un point fixe (pas d'évolution angulaire). Par contre, le dessin secondaire mentionne un « changement de cap » avec une flèche vers le haut. Dans ce contexte, on peut penser que T1 a aussi voulu exprimer en perspective une fuite en distance, mais l'inconsistance empêche de conclure.

La recherche de l'explication dépasse donc les seules compétences du GEIPAN puisque l'observation, une fois mise de côté la part inexploitable du témoignage de T1, est compatible d'un phénomène totalement situé au sol.

Le GEIPAN de l'époque n'aurait pas dû conclure ce cas en PAN D car rien n'indique qu'il s'agisse d'un Phénomène Aérospatial.

Malgré tout le GEIPAN peut donner quelques indices pour rechercher un phénomène au sol, sans pouvoir prétendre circonscrire le domaine de recherche (voir § 4).

Mais cette recherche se heurte au fait que la direction d'observation de T2, telle que signalée par le Pic de Cagire, ne recoupe pas celles de T1 et T3 signalées comme étant à droite du Mont Valier, sauf dans l'hypothèse où T2 aurait désigner le Pic de Cagire comme point de repère au lieu du Mont Valier. Rien ne permet de confirmer ou infirmer une telle confusion. L'écart angulaire entre les deux sommets est certes faible (20°) mais, pour un témoin qui serait familier des lieux, les deux repères sont plutôt distincts, même de nuit. Une enquête plus poussée à l'époque aurait permis d'identifier cet écart, rechercher des précisions dans les indications des témoins et lever ou au contraire confirmer cet écart. À ce stade, cet écart donne un surcroît d'étrangeté car la correspondance d'aspect, d'heure et de durée militerait pour un phénomène de même nature qui serait donc survenu en deux lieux différents.

Une absence d'explication au terme d'une recherche qui utiliserait aussi toutes les compétences de recherche de phénomène sol (et non pas seulement de phénomène aérospatial) créerait en retour un niveau d'exigence sur la consistance des témoignages (niveau d'information et évaluation de sa fiabilité) qu'il y a peu de chance de satisfaire 25 ans après les faits, conduisant ainsi à de l'inexploitable plutôt qu'à de l'inexpliqué.

En conséquence, le cas est classé C : inexploitable car dépasse les seules compétences du GEIPAN.

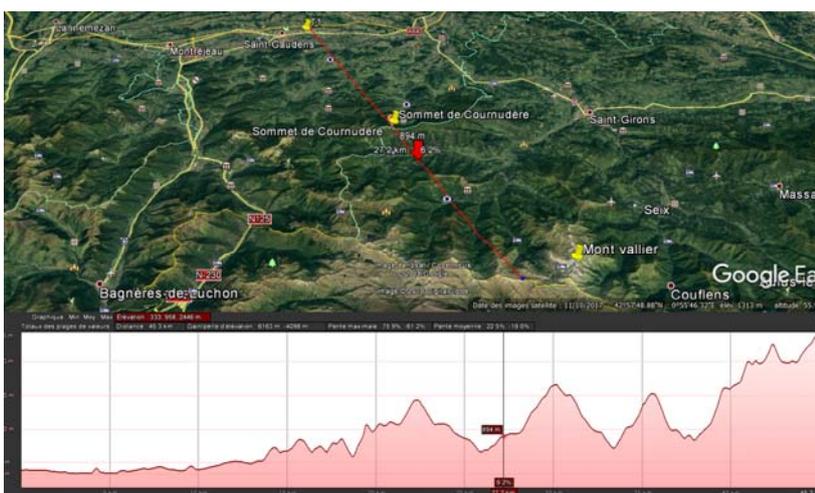
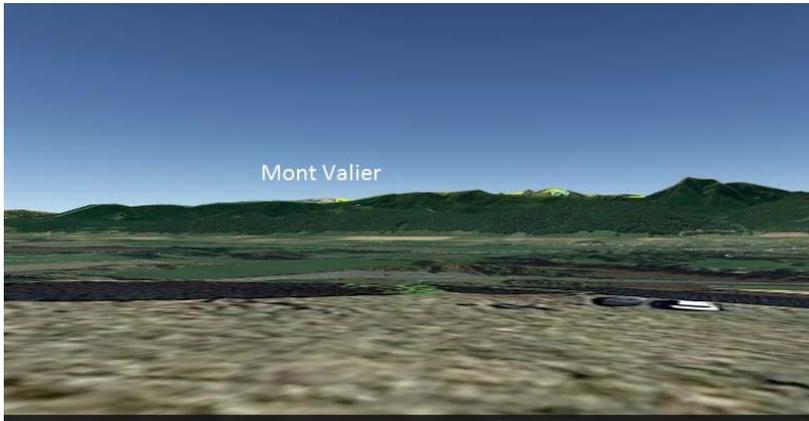
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE ⁽¹⁾ (IxF) **0.35 = 0.7x0.5**

ETRANGETE ⁽²⁾ (E)

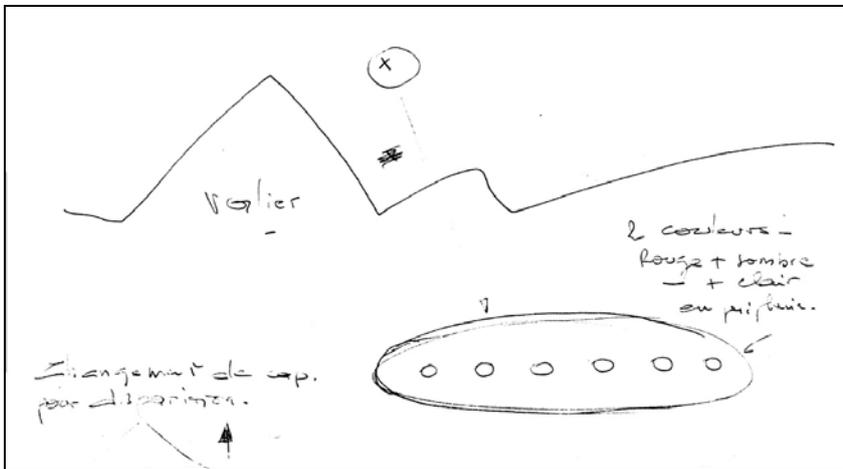
Annexes

Annexe 1 : Mont Valier et reliefs en avant plan visibles à la même hauteur angulaire depuis le lieu d'observation de T1 et T3



Annexe 2 : dessins des témoins

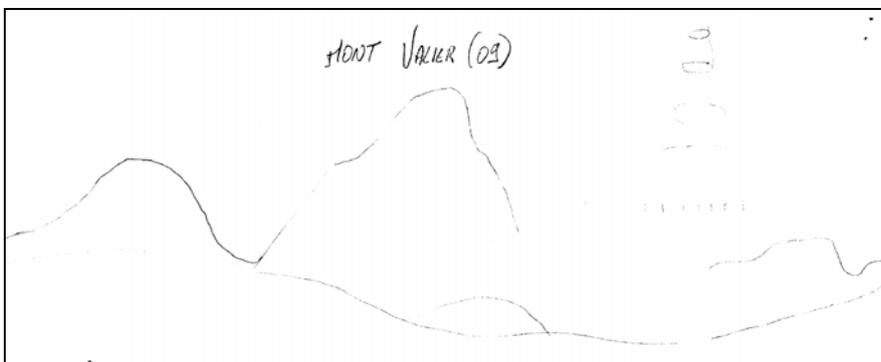
T1



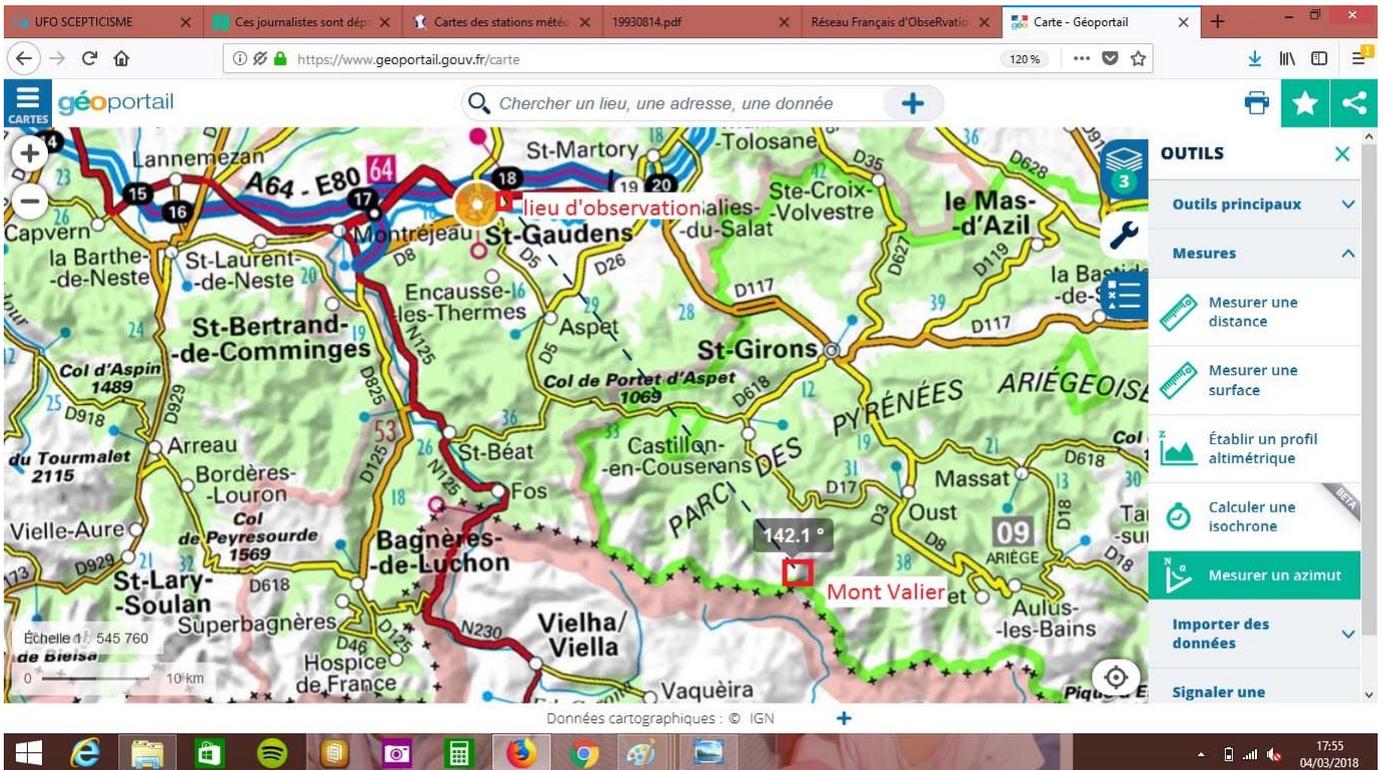
T2



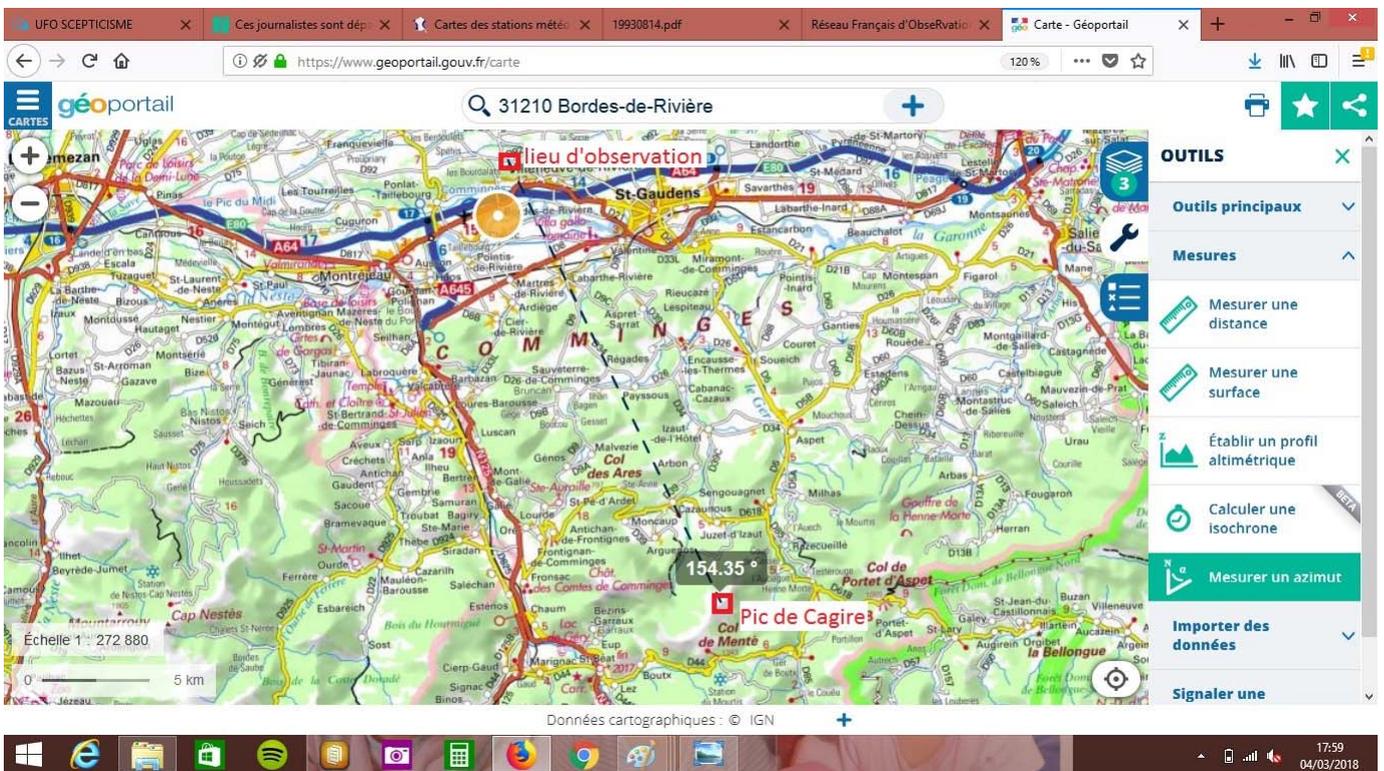
T3



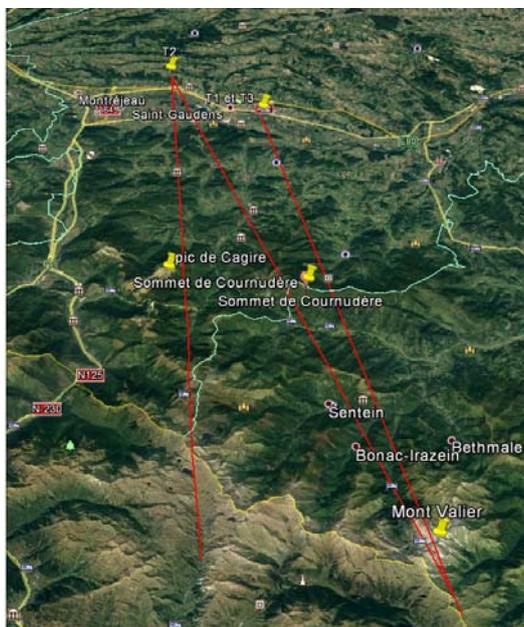
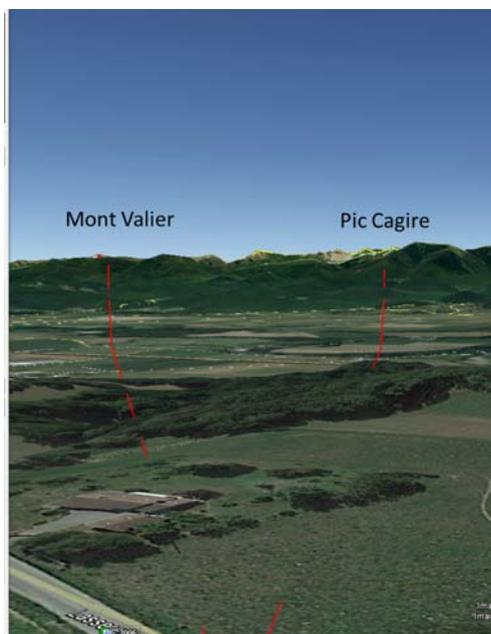
Annexe 3 (ligne d'observation de T1 et T3)



Annexe 4 (ligne d'observation de T2, sur le pic Cagire)



Annexe 5 : Ligne d'observation de T2 selon le point de repère Pic de Cagire et ligne de visée de T2 sur le Mont Valier



Annexe 6 : météo

Station météorologique de
Saint-Girons - Antichan
Indicatifs : 07627, LFCG

Département 09 Ariège
Altitude 411 mètres
Coordonnées 43.00°N | 1.11°E
Début des archives 1er janvier 1973
Fuseau horaire Europe/Paris
Type de station Météo-France (métadonnées)

Sur votre site | Graphiques | Cartes | Climatologie

Proposer des photos

Stations les plus proches

Webcam de Saint-Lys
à 62km au N — en direct (09:32)

« 13 aout 1993 » Relevés du 14 août 1993 » [Changer de date](#) 15 aout 1993 » [Aujourd'hui](#) »

[Afficher les relevés intermédiaires \(METAR\)](#) »

Heure	Température	Pluie	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression	Visibilité
20h	20.0 °C	2 mm/3h	68%	14 °C	30 km/h	1013.6hPa	0 m
14h	24.0 °C		74%	19 °C	11 km/h	1012.4hPa	25 km
08h	22.0 °C		57%	13 °C	7 km/h	1010.8hPa	500 m
02h	21.0 °C		64%	14 °C	11 km/h	1013.0hPa	0 m

Annexe 7 : astronomie



Annexe 8 : astronomie

CalSky The Astronomical Calendar
 Observation Planning · Historical Research · Events
 Sun · Moon · Planets · Asteroids · Comets · Deep-Sky · Satellites · and more...

Setup | Calendar | Sun | Moon | Planets | Comets | Asteroids | Meteors | Deep-Sky | Satellites

Physical Data · Apparent View/Data | **Rise and Set** | Ephemeris · Physical Ephemeris ·
 Solstices etc. · Solar Eclipses · Transits · Global Transits · Image Database · Space
 Weather · Altitude/Shadow Length/Solar Energy

→ Nightvision-Mode

Select start of calculation:
 Date: 14 August 19 9 3 A.D.
 -1 week -1 day Today +1 day +1 week

Select duration: 1 Day
 Select interval: 1 Day

go!

Saint-Gaudens, France

Easting: 0:43:59.99988
 Northing: 43:07:00.00012
 Time zone: CET/CEST

Astronomy

Weather - Sat-Image

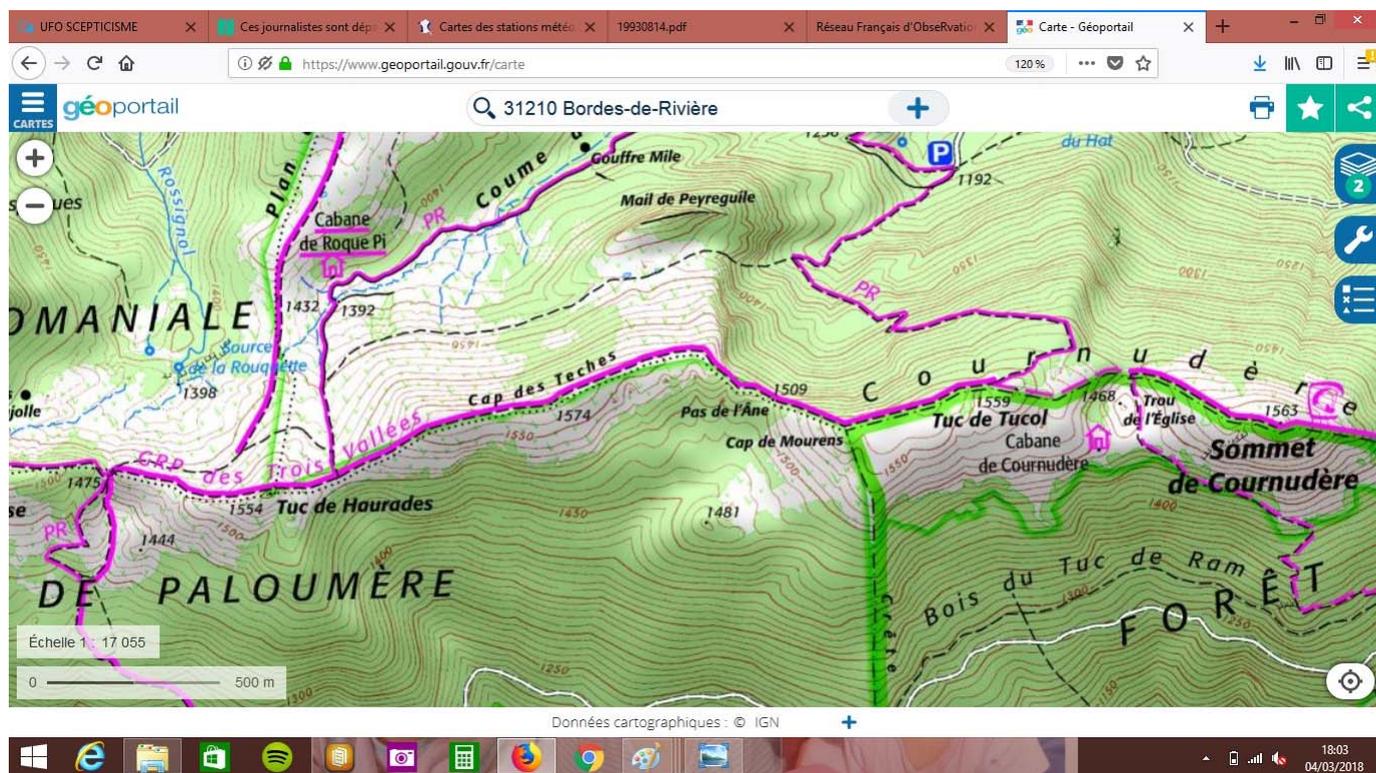
Local Sponsors: Your name?

Daily Almanac

additionally, list times of civil (-6°) and astronomical (-18°) twilight

14 Aug 1993	Sun	Rise : 7h01.4m az = 69.3°	Set : 21h01.2m az = 290.4°	Transit: 14h01m42s Altitude = 61.2° Leo
	Civil Twilight	Begin : 6h31m Length: 31m	End : 21h32m p.m. : 31m	
	Nautical Twilight	Dawn : 5h53m Length: 38m	Dusk : 22h10m p.m. : 38m	Day : 13h59.8m
	Astron. Twilight	Begin : 5h11m Length: 41m	End : 22h51m p.m. : 41m	

Annexe 9 : barre montagneuse s'étendant du Sommet de Cournudère au Pic de l'Aube ou de Paloumère



Annexe 10 : ligne de crête du sommet de cournudère

